



BELGIQUE - BELGIE
P.P.

4600 Visé
BC 1865



Bulletin Provincial

- Enquête sur les interclubs dames
- PV de la réunion CPL du 7 décembre
- Intempéries et matchs remis : réglementation

N°3 - Décembre 2009

Bulletin périodique mensuel. Bureau de dépôt : Visé

Editeur responsable : Yves Douin 11, av. Fr. Roosevelt - 4600 Visé

 Butterfly®

Nittaku

STIGA®

DONIC®

Yasaka

JOOLA

andro®

Sponeta

BANDA®

 DANDOY

TENNIS DE TABLE

Blegny (CFTT) Rue Lambert Marlet, 13
4470 Blegny

Liège Rue de l'Arveau, 29
4420 Tilleur

Verviers Rue J. Dohogne, 48
4800 Verviers

*Vous découvrirez un choix
exceptionnel !*

*Un éventail incomparable dans
les plus grandes marques !*

PARTENAIRE OFFICIEL DE LA PROVINCE DE LIEGE

NOS AUTRES POINTS DE VENTE :

MESSANCY 063 37.19.37

BRUXELLES 02/660.49.54

BLEGNY 04/370.12.15

CHARLEROI 071/30.36.80

NAMUR 081/73.39.04

KURNE 056/70.57.94

HASSELT 011/28.32.48

LIÈGE 04/234.61.64

ANTWERPEN 03/541.30.28

VERVIERS 087/22.05.73

Doain Communication

 DANDOY

TENNIS DE TABLE

www.dandoy-sports.com

E-mail : info@dandoy-sports.com

Siège social : Zoning de Biron, Allée des Artisans, 5 - 5590 Ciney Tél. 083/21.35.64 - Fax 083/21.68.62

Le mot du président

Voilà déjà les Fêtes de Fin d'Année qui pointent le bout du nez... La mi-championnat est là et l'heure des premiers bilans a sonné.

Pour le Comité Provincial, l'organisation de la saison 2010-2011 est déjà sur les rails. Les interclubs, l'arbitrage, les compétitions dames, ... sont remis en question avec, comme objectif de trouver des solutions pour évoluer positivement sans handicaper la gestion des clubs.

Vous trouverez dans ce bulletin tous les formulaires d'information et d'inscription pour les championnats provinciaux. J'espère que vous serez nombreux à prendre le chemin du CFTT...

Au nom du Comité Provincial, je vous souhaite une bonne, heureuse et sportive année 2010. Merci d'être notre interprète auprès de vos affiliés pour leur souhaiter les meilleures choses pour l'année qui arrive !

Yves Douin

Sommaire

Le mot du président - Agenda	3
PV de la réunion CPL du 7 décembre 2009	4
Intempéries et matchs remis : réglementation	5
Modifications à l'annuaire - Modifications des résultats	6
Interclub dames : enquête et questionnaire	6
Masters Rikir Sports 2010	8

Agenda

20 décembre	Challenge série C de Jalhay
20 décembre	Criterium provincial vétérans
3 janvier	Championnats Provinciaux doubles seniors
9 janvier	Championnats Provinciaux jeunes
10 janvier	Championnats Provinciaux seniors
17 janvier	Championnats Provinciaux simples vétérans
17 janvier	Championnats Provinciaux NC dames et messieurs
17 janvier	Championnats Provinciaux dames D4/C4 et messieurs E4/D4
31 janvier	Challenge de Wanze

Toutes les informations
pratiques sur
www.leping.be

PV de la réunion CPL du 7 décembre 2009

Absents et excusés : Léon Hakin et Luc Meyers

1. Rapport du trésorier

La comparaison des chiffres 2008 et 2009 laisse entrevoir un résultat similaire avec, au 7 décembre 3752 affiliés (-21) et 54 licences A (-3).

Les amendes sont en diminution d'environ 20% et le nombre d'équipes en Interclubs messieurs reste similaire (534).

En l'absence du trésorier, le CP prend acte des chiffres qu'il a communiqué.

2. Interclubs

Suite à la réunion/invitation avec les clubs, aucune nouvelle réaction n'est venue de quiconque. Dominique présente pour approbation le questionnaire qu'elle enverra à tous les clubs et à son fichier de dames. Il ressort de la discussion qu'il sera très difficile de trouver une solution tant les intérêts semblent divergents. Le sujet sera remis à l'ordre du jour de la réunion de janvier.

La problématique de la pyramide de notre interclubs, de la valeur sportive des équipes dans chaque division et de la difficulté de faire vivre l'interclubs débutant amène un échange d'idées fort différentes. Didier donne des chiffres sur le nombre de séries par division dans chaque provinces francophones ainsi que les classements le plus couramment rencontrés dans les division 6 de chaque provinces. Le sujet sera discuté, après réflexion de chacun, lors du prochain CP.

La problématique des dérogations est mise sur la table avec la possibilité, en respectant un règlement à établir, d'accorder une dérogation obligatoire en division 2 provinciale. Aucune décision n'est prise.

Dominique rappellera dans le bulletin la réglementation sur les deux dernières semaines d'interclubs. Yves publiera dans le bulletin la réglementation en cas d'intempéries.

3. Calendrier

Le projet de calendrier, établi par la Fédération, est présenté.

4. Arbitrage

Afin de stopper l'hémorragie de mettre chaque club face à ses responsabilités, le bureau du CP présente un projet qui pourrait être mis en place dès la saison prochaine. Il consiste à imposer à chaque club de fournir un arbitre ou un arbitre à former ou de verser une « contribution » à la formation et l'équipement du corps arbitral. La « contribution » serait proportionnelle au niveau sportif du club et irait de 125 euros pour les clubs qui évoluent en divisions nationales à 25 euros pour les clubs de 6° provinciale. Le projet sera affiné avant de prendre une décision.

5. Tour de table

- a. Claude fait état des problèmes rencontrés dans les instances supérieures à savoir la suppression de l'Interprovinces et la restructuration de la FRBTT. L'intérêt de l'organisation des finales interclubs est discuté et Claude interpellera le conseil d'administration de l'AF sur le sujet.
- b. Masters Rikir Sports. L'AF a confirmé la participation de Julien Indeherberg, Emilien Vanrossomme et Florent Lambiet. Yves se charge d'inviter les joueurs et les joueuses A.
- c. Informatique. Didier fait un résumé de la situation. Il présente ce que devrait devenir le système de gestion des compétitions individuelles tout en tirant la sonnette d'alarme sur le coût du développement...
- d. Jeunes. Didier rappelle les bons résultats à savoir la 4° place à l'Interprovinces, la victoire en Lorraine (500 euros de prime consacrée à l'achat de matériel audiovisuel) et le tir groupé lors de la 2° phase du

Critérium national.

- e. Serge annonce une bonne tenue des tournois de la région verviétoise. En Coupe, 30 équipes inscrites (pauvre) et des difficultés de communication avec certains clubs qui ne se sont pas présentés, sans excuse, lors du premier tour.
- f. Vétérans. Dominique fait rapport de ses échanges de courrier avec le responsable namurois.
- g. Yves explique les changements dans l'organisation du personnel et le passage de Caroline sur un mi-temps
Au bureau de l'AF.

La réunion s'achève vers 23h15. Prochaine réunion le lundi 11 janvier.

Le rapporteur : Yves Douin

Intempéries et matchs remis

Ce document est un rappel de la réglementation en vigueur. Aucune modification n'a été apportée à la procédure mise en place pour l'hiver dernier.

En fonction des prévisions météo publiées sur le site www.skynet.be, le Comité Provincial décrètera la remise obligatoire à la demande. La décision sera annoncée sur le site www.leping.be le vendredi midi au plus tard. La remise sera décrétée pour toute la Province.

Un club pourra demander la remise pour une, plusieurs ou toutes ses équipes. Il devra informer par téléphone, le secrétaire du club adverse au plus tard :

- avant 16h30 pour les rencontres du vendredi
- avant 10h00 pour les rencontres du samedi après-midi
- avant 16h00 pour les rencontres du samedi soir

A défaut de pouvoir joindre le secrétaire, le club demandeur devra prendre contact avec le Président ou le Trésorier du club adverse. Le contact téléphonique est obligatoire.

Dans le même temps, le club demandeur devra informer par téléphone, mail ou fax les responsables provinciaux (Dominique Croes et Daniel Henquet).

En dehors des heures prévues, la demande sera nulle et le résultat sera comptabilisé en forfait.

Les rencontres remises devront se jouer obligatoirement lors de la première journée libre d'interclubs ou avant cette date avec l'accord des deux clubs.

La remise sera décidée objectivement en fonction des prévisions météo; si les météorologues se trompent dans leurs prévisions, la procédure ne sera pas modifiée en cours de week-end.

Dominique Croes

Tél/fax 04/246.31.24

Gsm 0477/38.69.17

dominique.croes@leping.be

Daniel Henquet

Gsm 0499/12.94.11

daniel.henquet@leping.be

Modifications à l'annuaire

Modifications par rapport à l'annuaire distribué le 2 août au CFTT

Div. 1 B : Orp A est forfait général

Modifications de résultats suite au contrôle interclubs

Semaine 7

Div. 6A Chiroux J - Jandrain C : 06-10 devient 00-16 (Classement supérieur à Chiroux I)

Div. 6B Renaissance D - St Georges I : 12-04 devient 16-00 (Classement supérieur à St Georges F)

Div. 6G St Georges G - Prayon D : 10-06 devient 00-16 (Classement supérieur à St Georges F)

Div. 6H Ans M - St Georges H : 07-09 devient 16-00 (Classement supérieur à St Georges F)

Semaine 8

Div. 6I Raeren G - Tempo B : 03-13 devient 16-00 (Classement supérieur à Tempo A)

Semaine 9

Div. 5G Raeren E - Robertville F : 11-05 devient 00-16 (Joueur aligné trop bas)

Interclub dames : enquête

Suite à la réunion que nous avons eue avec les responsables des clubs et les joueuses concernant la problématique de l'interclubs féminin, vous trouverez, en pages 7 et 8 de ce BO, le petit questionnaire que vous avez également reçu par courriel. Nous vous invitons à nous le retourner par mail, fax ou voie postale avant le 5 janvier 2010. (dominique.croes@teledisnet.be) ou par courrier (rue de Loncin, 34 - 4432 Alleur) pour le 05/01/2010.

Même si, actuellement vous n'avez pas d'équipe dames, votre avis nous intéresse car n'oubliez pas que la saison prochaine, nous appliquerons le règlement d'une façon stricte : 5 dames autorisées sur la liste des forces messieurs, au-delà, une équipe dame sera obligatoire, par multiple de 5.

D'ores et déjà, je vous remercie pour votre collaboration et celle de vos joueuses et vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Dominique Croes

Dominique Croes

Rue de Loncin, 34 - 4432 Alleur Fax : 04/246.31.24 Mail : dominique.croes@teledisnet.be

Interclub dames : questionnaire

1. Dérogations et jour/heure obligatoire des rencontres.

Actuellement, l'heure et le jour fixés comme dérogation obligatoire est le samedi 14h00. Les autres demandes sont en général accordées lors de l'élaboration du calendrier mais soumises à l'approbation des adversaires. Ce samedi 14h00 semble posé quelques problèmes d'organisation. Notre autonomie de gestion de l'interclubs nous permettant une certaine souplesse dans l'octroi des dérogations obligatoires.

- Etes-vous d'accord avec les horaires actuels (samedi 14h00) ?

- Préfèreriez-vous jouer un jour soir en semaine ?

Si oui, lequel ?

- Si vous préférez le WE, cela pourrait-il être le vendredi 19h30 ?
ou le samedi matin ?

2. Séries et divisions

Trois divisions avec actuellement des séries uniques et composées de 12 équipes en principe

- Ce système rencontre-t-il votre approbation ?

- Préfèreriez-vous des séries avec moins d'équipes, plus régionalisées ?

- Système A/R ou play off /play-down ?

3. Sport mixte

Les dames sont autorisées à évoluer en messieurs.

- Pensez-vous que cette situation est favorable et doit être préservée ?

- Pensez-vous qu'il vaudrait mieux d'abord privilégier l'interclubs dames en revenant à la réglementation passée: une dame peut jouer en messieurs pour autant qu'elle dispute la même semaine l'interclubs féminin ?

- Pensez-vous que la mixité doit être annulée et que les dames disputent uniquement l'interclubs féminin ?